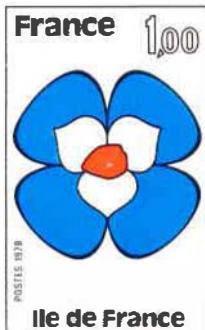


## ILE-DE-FRANCE

Valeur: 1,00 F

Couleurs: rouge, bleu, noir

Format vertical 22 x 36  
(dentelé 13)



Imprimé en héliogravure  
d'après le logotype de  
l'Ile-de-France

50 timbres à la feuille

## VENTE

anticipée, le 4 mars 1978 à PARIS;  
générale, le 6 mars 1978.

Se situant au cœur du Bassin parisien, l'Ile-de-France occupe un espace de 12 000 km<sup>2</sup>.

C'est un ensemble de plaines, de plateaux, de hauteurs, de cours d'eau dont les noms chantent: Beauce, Brie, Vexin, Gâtinais, Hurepoix, Yvelines, Montmartre et Sainte-Geneviève, Seine, Bièvre, Marne, Oise...

L'Ile-de-France, c'est beaucoup de l'histoire de notre pays.

De la petite Lutèce au Paris d'aujourd'hui en passant par les mystères de Notre-Dame, la révolte d'Etienne Marcel, les fastes de Versailles, la prise de la Bastille, la Commune de Paris, les guinguettes des bords de Marne, le soulèvement de la capitale contre l'occupant, l'Ile-de-France a toujours été au cœur de notre histoire.

Aujourd'hui regroupant 10 millions d'habitants répartis entre 1 278 communes et 8 départements, elle est aussi la première région économique de notre pays.

Son développement s'est essentiellement accéléré au cours des vingt années d'après-guerre, sa population passant alors de 6 millions d'habitants aux 10 millions actuels.

A cette explosion démographique a correspondu un développement urbain par cercles concentriques autour de Paris.

Il en est résulté de graves insuffisances dans le

domaine de l'aménagement du territoire régional et des équipements collectifs.

Il fallait qu'un organisme public prenne en charge l'ensemble de ces problèmes. Depuis 1976, c'est à la Région d'Ile-de-France, héritière du District de la Région Parisienne, que cette mission a été confiée.

La Région d'Ile-de-France est dotée d'institutions régionales :

- le Conseil régional d'Ile-de-France, assemblée délibérante à qui appartiennent les décisions,
- le Comité économique et social, assemblée consultative,
- le Préfet de la Région d'Ile-de-France qui prépare les dossiers et exécute les décisions du Conseil régional.

La Région a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de l'Ile-de-France.

Elle intervient dans l'aménagement de l'espace régional et notamment dans la répartition des logements et des activités. Elle organise les transports et la circulation, encourage le développement des équipements collectifs, préserve les espaces verts et protège les forêts. Elle contribue à créer des emplois.

La Région d'Ile-de-France est une collectivité humaine en voie de devenir une véritable communauté.

